

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2025

Lycée Professionnel*

Enseignement Supérieur voie scolaire

Le lycée Jean Rose a choisi de dématérialiser au maximum les documents de sa circulaire de rentrée afin d'opter pour une démarche écologique et citoyenne.

Les dates et horaires de rentrée sont disponibles sur un document spécifique à télécharger.

Fin juillet, un **courrier postal** vous est parvenu comportant, outre la lettre de rentrée, **des fiches à compléter et à rendre au professeur principal le jour de la rentrée :**

- Un coupon d'inscription à l'association sportive
- La fiche d'inscription à la cafétéria, qui est à nous retourner par courrier, **pour le 25 août 2025**, accompagnée du chèque, à LTP-UFA Jean Rose, 20 rue de Chaage, 77100 Meaux.

Par ailleurs, vous trouverez **en ligne** au format PDF les documents suivants :

Informations générales Lettre de rentrée 2025

Dates et horaires de rentrée

Stages et Périodes de formation en milieu professionnel

Liste des fournitures de la 3ème Prépa Métiers

(Pour toutes les autres sections, chaque enseignant définira à la rentrée sa liste de matériel).

Filière sanitaire et sociale Courriers spécifiques de rentrée 2025

BTS Protocoles concernant les stages

EPS Le projet d'AS du LTP Jean Rose

Cafétéria Règlement de la cafétéria

L'accueil du lycée Jean Rose, situé au 20 rue de Chaage, est ouvert en période scolaire,
les lundi, mardi et jeudi de 8h15 à 17h30
le mercredi et le vendredi de 8h15 à 17h00.

* La 3ème Prépa Métiers est intégrée au lycée professionnel

CORRESPONDANCES FAMILLE-ÉTUDIANT-ÉTABLISSEMENT

Dans le cadre de la dématérialisation des documents, l'intégralité des échanges entre la famille ou l'apprenant et l'établissement, particulièrement la vie scolaire ou étudiante, se fera par l'intermédiaire de l'application ECOLEDIRECTE** soit par le menu « carnet de correspondance » soit par le menu « messagerie ».

Pour faciliter les échanges, nous vous recommandons vivement de télécharger l'application EcoleDirecte sur votre téléphone mobile.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur sera disponible dans l'espace Familles sur ECOLEDIRECTE.**

En référence au projet éducatif de l'établissement et au règlement, une attention particulière sera demandée aux élèves en ce qui concerne :

1. Le comportement à l'intérieur et aux abords de l'établissement (attitude décente), respect du voisinage, des personnes et des locaux mais aussi respect des voies de circulation, des barrières de sécurité.

2. Le tabac : conformément à la réglementation en vigueur, il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte ET aux abords de l'établissement. L'usage de la cigarette électronique est également interdit.

3. Tenue : une tenue correcte est attendue. Les tenues de sport sont réservées aux cours d'EPS sauf consigne particulière. Selon l'emploi du temps des classes, une tenue de représentation conforme à celle d'un entretien d'embauche sera exigée.

HORAIRES DES COURS

Matin :08h30-09h25	Après-midi :	12h25-13h20
09h25-10h20		13h35-14h30
10h35-11h30		14h30-15h25
11h30-12h25		15h40-16h35
		16h35-17h30
		17h30-18h25

L'emploi du temps sera communiqué aux lycéens et étudiants, par le Professeur Principal / Référent le jour de la rentrée.

ATTENTION : Durant le fonctionnement normal du lycée, les entrées et sorties des lycéens et étudiants dans l'établissement ne sont possibles qu'aux horaires suivants :

Le matin : de 8h à 8h35 - 9h20 à 9h25 - 10h20 à 10h35 - 11h30 à 13h40

L'après-midi : de 14h25 à 14h30 - 15h25 à 15h40 - 16h30 à 16h35 – 17h25 à 17h30 - 18h20 à 18h30

**** ECOLEDIRECTE** : plateforme de communication Etablissement/Parents - Elèves. Un code d'accès sera communiqué aux parents et élèves/étudiants entrants dès la rentrée.

RETARDS ET ABSENCES

Les parents doivent prévenir la vie scolaire le plus vite possible en appelant un des numéros suivants :

01 60 09 88 62 - Sandra MEUNIER référente vie étudiante pour l'enseignement supérieur
01 60 09 88 56 - Karen FOURMAUX référente vie scolaire pour le lycée professionnel Tertiaire
01 60 61 52 20 - Ouidède MOUMEN référente vie scolaire pour le lycée professionnel sanitaire et
3ème Prépa Métiers

Que ce soit pour un retard ou une absence : l'élève doit **OBLIGATOIREMENT** se présenter au Responsable de la Vie Scolaire/Étudiante dont il dépend, avant de se rendre en cours.

Parents, nous vous demandons instamment de ne pas cautionner les absences de vos enfants.

ÉVALUATIONS ET SUIVI SCOLAIRE

1. Chaque classe est sous la responsabilité d'un Professeur Principal qui reçoit les parents sur rendez-vous ; la coordinatrice de la filière peut également vous recevoir ; les rendez-vous sont à prendre par l'intermédiaire de la messagerie ECOLEDIRECTE. Il est également possible de prendre rendez-vous par téléphone auprès du Chef d'Etablissement ou de la Directrice-Adjointe par le biais du secrétariat de direction.

2. Pour contrôler le travail de leur enfant, les parents ont à leur disposition, par l'intermédiaire d'**ECOLEDIRECTE**, l'ensemble des notes saisies par les enseignants.

Par ailleurs, des bulletins semestriels sont déposés sur l'espace Familles d'**ECOLEDIRECTE**. Des réunions de Parents/Professeurs ont lieu en fin de semestre. Les professeurs sont présents pour expliquer les méthodes et s'entretenir avec les parents.

3. Les permanences sont obligatoires sauf en enseignement supérieur.

En aucun cas, un élève ne peut sortir de l'établissement dans la journée, **sans une autorisation.**

4. Des devoirs sur table, des examens blancs ou des partiels pour l'ensemble des classes sont organisés selon un calendrier qui sera fourni aux élèves et étudiants à la rentrée. **Ils peuvent être programmés le mercredi après-midi.**

STAGES – PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Sur certaines périodes de l'année scolaire, les lycéens et étudiants sont appelés à effectuer des stages en entreprises (voir fichier à télécharger pour le calendrier des stages 2025/2026).

Sachez que nous sommes toujours à la recherche de nouveaux terrains de stage. Si vous pouvez nous aider dans ce domaine, n'hésitez pas à contacter l'accueil du lycée.

DÉCOUPAGE SCOLAIRE

Pour toutes les sections, le découpage de l'année est en semestres :

Pour les élèves du Lycée Professionnel :

1er semestre du lundi 1 septembre 2025 au vendredi 16 janvier 2026

2nd semestre du lundi 19 janvier 2026 au vendredi 3 juillet 2026.

Pour les étudiants du Lycée Technologique Post-Bac :

1er semestre du lundi 1 septembre 2025 au vendredi 9 janvier 2026

2nd semestre du lundi 12 janvier 2026 au vendredi 15 mai 2026

La date de fin des cours sera communiquée ultérieurement.

ACTIVITE D'INTEGRATION

Une matinée d'intégration est programmée le mercredi 3 septembre 2025 à 8h30 pour la 3ème PM, les CAP 1 AAGA et EPC et toutes les secondes professionnelles. Les cours en 1ères et terminales professionnelles sont suspendus et reprendront le jeudi 4 septembre 2025 conformément à l'emploi du temps.

CONGES SCOLAIRES

Vacances	Du (après les cours)	Au (le matin)
Toussaint	Vendredi 17 octobre 2025	Lundi 3 novembre 2025
Noël	Vendredi 19 décembre 2025	Mardi 6 janvier 2026 Réunion pédagogique le lundi 5 janvier 2026
Hiver	Vendredi 20 février 2026	Lundi 9 mars 2026
Pâques	Vendredi 17 avril 2026	Lundi 4 mai 2026
Vacances d'été	Vendredi 3 juillet 2026	

DATES IMPORTANTES DE L'ANNEE 2025 / 2026

Mercredi 3 septembre 2025 à 8h30 : célébration d'accueil des entrants du LP* (3ème Prépa Métiers, CAP 1 et 2ndes pros).

Vendredi 5 septembre 2025 à 17h45 : réunion de parents des formations en voie scolaire

Mercredi 10 septembre 2025 à 18h : messe diocésaine de rentrée de l'Enseignement Catholique à Fontainebleau avec Mgr Nahmias

Du lundi 13 au vendredi 17 octobre 2025 : Erasmus Day

Vendredi 5 décembre 2025 : concert solidaire au profit du voyage au Sri Lanka

Samedi 6 décembre 2025 : sur la matinée forum des métiers et des formations de l'APEL

Lundi 5 janvier 2026 : journée pédagogique (deux autres dates seront communiquées ultérieurement).

Vendredi 30 janvier 2026 en soirée : portes ouvertes pour les formations supérieures.

Vendredi 6 février 2026 en soirée : réunion de parents - entretien individuel pour l'enseignement supérieur en voie scolaire.

Samedi 7 février 2025 sur la matinée : réunion de parents - entretien individuel pour le LP*

Samedi 14 mars 2026 sur la matinée : portes ouvertes pour toutes les formations (sous réserve)

Du Lundi 16 mars au Vendredi 22 mars 2026 : semaine internationale.

Jeudi 19 mars 2026 : fête de l'établissement.

*LP : Lycée Professionnel - 3è PM, CAP et Bac pro en voie scolaire